



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 14451

Texte de la question

M. Michel Bouvard interroge Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur la présence, parmi les sponsors officiels de la Coupe du monde de football, de la société américaine Mc Donald's. Tout en comprenant les nécessaires besoins financiers du comité d'organisation, il s'inquiète de l'image ainsi donnée de la gastronomie française, qui aurait pu trouver là une occasion de promotion si d'autres choix avaient été effectués. Il souhaite donc connaître le mode de sélection des sponsors et si d'autres sociétés dans le secteur de la restauration ont fait des propositions. Il souhaite également connaître les initiatives que le Gouvernement entend prendre afin d'assurer la promotion des sociétés françaises de restauration et de la gastronomie française à l'occasion de cet événement sportif

Texte de la réponse

La sélection des associés commerciaux de la Coupe du monde de football, et le choix des douze partenaires officiels de celle-ci, au nombre desquels figure le restaurateur cité, ne relèvent pas du Gouvernement mais exclusivement de la Fédération internationale de football association (F.I.F.A.). Les entreprises multinationales qui ont été retenues sont souvent liées depuis longtemps à la F.I.F.A. dont elles soutiennent les manifestations en dehors de la Coupe du monde. Toutefois, une série d'initiatives permettra de promouvoir la gastronomie française à l'occasion de cet événement, qui représente une chance extraordinaire pour notre pays à de nombreux points de vue. Le Comité français d'organisation (C.F.O.) a fait en sorte que les principaux sous-traitants, pour les prestations de ses villages d'hospitalité, soient des entreprises françaises. En outre, le guide France 98 Aller & Retour, qui sera notamment diffusé auprès des journalistes, contient des adresses de restaurants gastronomiques dans chaque ville site. Enfin, les collectivités locales des villes sites et les professionnels locaux, restaurateurs, commerçants, agriculteurs..., au travers de leurs organismes consulaires, se sont mobilisés, sur le terrain, pour réaliser des animations ou des actions de promotion en direction des spectateurs, français et étrangers, de la Coupe du monde. Madame la ministre de la jeunesse et des sports ne doute pas que les qualités unanimement reconnues de notre restauration et de notre gastronomie seront appréciées des très nombreux visiteurs que la France accueillera à l'occasion de la Coupe du monde 1998.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14451

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2749

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3479